

ARRONDISSEMENT DE MONTBRISON
CANTON DE MONTBRISON

COMMUNE de MORNAND-EN-FOREZ
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18 octobre 2021

Nombre conseillers	
En exercice :	11
Présents :	10
Votants :	10

L'an deux mille vingt et un le dix-huit octobre à vingt heures,
Le Conseil Municipal, convoqué le premier octobre deux mille vingt et un s'est réuni en Mairie,
sous la présidence de Madame Stéphanie FAYARD, Maire.

Etaient présents : Stéphanie FAYARD, Christian CLAIRET, Daniel CHAUSSAT, Carine PITIOT, Florian LARUE, Patricia BRUN, Ludovic BLANCHON, Elodie BEAUDOUX, Jean PARIZOT, Christophe ROBERT.

Absent : Alain CHAUSSAT

Secrétaire de séance : Monsieur Christian CLAIRET

• **APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 6 septembre 2021**

Le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 6 septembre 2021 est approuvé à l'unanimité des présents.

1. **Régularisation délibération « Cession gratuite parcelle de terrain à la commune »**

Madame le Maire explique que pour pouvoir faire faire les documents au notaire pour l'acquisition de la parcelle de terrain, une délibération a été rattachée au conseil précédent le 6 septembre 2021.

Madame le Maire indique au Conseil Municipal que pour permettre l'aménagement d'un chemin reliant le Lotissement la Passerelle à l'école sur la RD 113, Madame Christine ABRIAL propriétaire de la parcelle B 636 accepte la cession gratuite à la commune d'une bande de terrain de 95 m2.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- décide de l'acquisition gratuite de la bande de terrain susmentionnée
- indique qu'un acte en la forme administrative sera dressé
- autorise Madame le Maire à signer l'acte relatif à cette acquisition gratuite

Ont signé au registre tous les membres présents.

2. **Délibération des conventions avec Chalain d'Uzore pour l'agent technique**

Madame le Maire présente au Conseil Municipal un projet de convention à passer entre les communes de MORNAND et CHALAIN-D'UZORE concernant :

- Les frais de médecine du travail
- Les frais pour les formations payantes,
- Les frais d'achat des tenues de travail

pour l'agent technique travaillant à 20 heures sur la Commune de MORNAND et 16 heures sur la Commune de CHALAIN-D'UZORE.

Elle propose que la participation se fasse au prorata du nombre d'heures travaillées.

Elle demande à l'assemblée de délibérer.

Après discussion,

Le Conseil Municipal, considérant que la proratisation sera ainsi bénéfique aux deux communes, approuve le projet de convention présentée et autorise Madame le Maire à la signer.

3. Délibération pour la retraite de Thierry CHAZAL

Madame le Maire présente au Conseil Municipal un projet de convention à passer entre les communes de MORNAND et CHALAIN-D'UZORE concernant les frais de réception pour le départ à la retraite de Thierry CHAZAL agent technique travaillant à 20 heures sur la Commune de MORNAND et 16 heures sur la Commune de CHALAIN-D'UZORE.

Elle propose que la participation se fasse à 50 %.

Elle demande à l'assemblée de délibérer.

Après discussion,

Le Conseil Municipal, considérant que la proratisation sera ainsi bénéfique aux deux communes, approuve le projet de convention présentée et autorise Madame le Maire à la signer.

4. Décision modificative

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder au vote de virement de crédits suivants, sur le budget de l'exercice 2021

CREDIT A OUVRIR

Chapitre	Article	Opération	Ventilation	Service	Nature	Montant
66	66111				Intérêts bancaires	20.00 €
Total						20.00 €

CREDIT A REDUIRE

Chapitre	Article	Opération	Ventilation	Service	Nature	Montant
11	615221				Intérêts bancaires	- 20.00 €
Total						- 20.00 €

5. Point sur l'éclairage public

Madame le Maire avec le premier adjoint ont reçu Monsieur Emeric SEUX de Loire Forez Agglomération.

Ils ont parcouru le village et les alentours (Champs, Les Piards, La Cotille...) afin de repérer les lampadaires défectueux. Le changement d'ampoules grillées a été effectué. Le lampadaire, vers l'immeuble sur la place de l'église sera supprimé lors de la réfection du centre bourg.

6. Point projet centre bourg

Madame le Maire avec plusieurs conseillers ont eu rendez-vous avec Clément VERCHERE du bureau d'étude de Loire Forez Agglomération pour faire un point sur le projet du centre bourg.

Madame le Maire présente le projet avec le plan établi par le bureau d'étude.

Le projet débutera par l'assainissement.

7. Résumé conseil communautaire et conférence des maires

Madame le Maire résume le conseil communautaire du 12 octobre 2021 portant notamment sur la convention du programme d'intérêt général (PIG) à l'échelle des 87 communes de Loire Forez Agglomération, marché portant sur la mission de suivi d'animation du programme d'intérêt général relatif à l'amélioration de l'habitat privé, les travaux d'aménagement de voirie rue Jeanne d'Arc sur la commune de Montbrison, les travaux de réhabilitation des réseaux assainissement de la rue Jeanne d'Arc sur la commune de Montbrison.....

8. Questions diverses

- Le 1^{er} adjoint présente le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable pour l'exercice 2020.
- **Véhicule** : Madame le Maire explique que la Mairie de Chalain d'Uzore envisage d'acheter un véhicule pour que le nouvel agent technique puisse travailler correctement sans avoir à utiliser son véhicule personnel sur lequel il n'est pas assuré professionnellement et propose à la commune de Mornand de participer à l'achat. Après discussion, le conseil donne son accord pour l'achat du véhicule.
- La commémoration du 11 novembre se fera à Mornand-en-Forez.

- CCAS : Une réunion a eu lieu pour préparer les colis de Noël pour les personnes âgées de plus de 65 ans. Il sera proposé un goûter pour passer un moment convivial et remettre les colis. Pour ceux et celles qui ne pourront pas venir, les colis seront distribués.
- Différentes réunions ont eu lieu :
 - Réunion avec le CNFTP (Centre National de la Fonction Publique Territoriale) sur le plan de formation mutualisé.
 - Réunion à Loire Forez Agglomération sur le schéma de randonnée.
 - Réunion sur le dispositif de couverture ciblée en téléphonie mobile – priorisation des sites proposés. Dans le cadre de la dotation 2022, il a été demandé aux opérateurs de procéder à des études-radios qui permettent d’apprécier l’état réel de couverture des réseaux mobiles et la faisabilité des installations de pylônes. Au regard des dernières analyses de couverture mobile, une liste des communes susceptibles d’accueillir un ou plusieurs sites a été établie. La commune est en priorisation 3 / 4.
 - Assemblée générale de Ma Petite Ecole qui prévoit le spectacle de Noël (17 décembre 2021), un loto (23 janvier 2022), d’aider le projet du voyage à Paris (9 et 10 mai 2022), une vente de brioches (juin 2022), la fête de l’école (1^{er} juillet 2022 à Mornand)...
 - Assemblée générale de l’association des Maires.
 - Présentation d’une machine à désherber

A MORNAND-EN-FOREZ, le 18 octobre 2021

Le Maire
Stéphanie FAYARD



